



**FORMULAIRE DE DEMANDE
CERTIFICAT D'AUTORISATION
Opérations de remblai et déblai
Aménagement d'un stationnement**

IDENTIFICATION DU OU DES REQUÉRANTS		
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone/ Cellulaire	Courriel (facultatif)	
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone/ Cellulaire	Courriel (facultatif)	
Si le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration doit être jointe à la demande. Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de votre acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).		
Date de publication	Numéro d'inscription	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJETÉS	
Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)

CONCEPTEUR PRINCIPAL DES PLANS DES TRAVAUX			
Nom		Prénom	
Adresse		Ville	Code postal
Téléphone	Date du plan	Numéro du plan	

AUTRES PROFESSIONNELS			
Type d'intervenant (arpenteur-architecte-ingénieur)	Nom/Prénom	Plan numéro	Date du plan

EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE REMBLAI ET DE DÉBLAI OU D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT			
<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Requérant	
Nom de l'entreprise		Nom du responsable du chantier	
Adresse / Ville		Téléphone du responsable	
Code postal	Téléphone de l'entreprise	Numéro de licence RBQ (obligatoire)	

AUTRES ENTREPRENEURS			
Nom de l'entreprise	Responsable	Numéro de licence RBQ	Téléphone

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX	
Nature des travaux	Usage du terrain
<input type="checkbox"/> Remblai <input type="checkbox"/> Déblai <input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Usage résidentiel <input type="checkbox"/> Usage mixte (résidentiel & commercial) <input type="checkbox"/> Usage commercial / Industriel <input type="checkbox"/> Usage communautaire/ institutionnel
Méthode utilisée pour les travaux de remblai et/ou de déblai	
Motifs des travaux	

CONTENU POUR LA DEMANDE DE TRAVAUX DE REMBLAI, DE DÉBLAI OU D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Un certificat de localisation, à l'échelle approximative de 1: 500, indiquant la localisation existante de la construction, du bâtiment, de l'équipement, de l'ouvrage ou des travaux ou un plan projet d'implantation de la localisation projetée de la construction, du bâtiment, de l'équipement, de l'ouvrage ou des travaux, préparé par un arpenteur géomètre, et présentant, s'il y a lieu, tout élément susceptible d'affecter les travaux, notamment : la topographie, les servitudes, sentiers, passages, infrastructures, lignes de transmission électrique, installations sanitaires, ouvrages de captage des eaux souterraines, la ligne des hautes eaux, etc.; Les plans des travaux projetés (échelle maximum de 1:50) et la description des travaux envisagés, incluant les devis, plans, élévations, coupes, profils (de tous les étages et façades), les matériaux de parement extérieur et les couleurs, précisant les normes applicables en vertu du règlement; L'emplacement des arbres à abattre, leur essence, les raisons justifiant leur coupe ainsi que leur diamètre, mesuré à 1,2 mètre du niveau moyen du sol;
CONTENU SUPPLÉMENTAIRE POUR LA DEMANDE DE TRAVAUX DE REMBLAI ET DE DÉBLAI
<ul style="list-style-type: none"> Un plan qui délimite la topographie et la pente des terrains; Un plan qui délimite l'emplacement de tous les bâtiments; La quantité approximative de déblai à réaliser, par déclaration; Un plan qui présente le niveau du terrain et la topographie modifiée suivant les travaux; Le programme de renaturalisation proposé; La nature des remblais; Un plan qui présente le drainage naturel et les modifications qui y seront apportées.
CONTENU SUPPLÉMENTAIRE POUR LA DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Les plans et devis doivent être signés et réalisés par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; Les plans et devis doivent identifier le système de drainage de surface, l'écoulement des eaux et le système d'éclairage.

RÈGLEMENT SUR LES PIIA NUMÉRO 607
<p align="center">Le règlement sur les PIIA numéro 607 peut s'appliquer pour toute demande relative aux immeubles situés dans les zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> MIX-01 à MIX-09 & P-01 : noyau villageois; H-13 à H-21 & H-28 à H-31 : secteurs montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou une élévation supérieure à 350 mètres ; C-01, C-02 & I-01 : route 117; EF-01 à EF-06, CN-01, CN-02, H-02 à H-12 & H-22 à H-30 : secteurs montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou une élévation supérieure à 400 mètres <p align="center"><i>Veillez vous informer auprès du service de l'urbanisme.</i></p>

ESTIMATION DES COÛTS & ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX	
Évaluation des coûts des travaux	Date de début / Date de fin des travaux

Frais d'étude	
Demande	Coût
Remblai & déblai	20 \$
Stationnement	100 \$

Signature du propriétaire	En date du
---------------------------	------------

VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 322-2900 POSTE 223 TÉLÉCOPIEUR 819 322-6327
 www.valdavid.com